COMMUNIQUE DE PRESSE

LUNDI 9 AVRIL 2018

RICHARD MALLIÉ

Maire de Bouc Bel Air
Vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence
Conseiller départemental
Président du SDIS 13

Envol de poussière à Mange-Garri

La Responsabilité du Pollueur ALTEO doit s'appliquer

A la suite de l'épisode venteux d'une forte intensité dans le secteur sud/ sud-est qui a frappé la commune dans la soirée de samedi et toute la journée de dimanche, un nuage de poussière rouge composé de bauxaline s'est formé et s'est abattu sur les lotissements voisins.

Le Maire de Bouc Bel Air est scandalisé par l'absence de mesures préventives ainsi que de réactions pendant le déroulement des évènements par la société ALTEO, gestionnaire du site. Il est absolument inacceptable pour la commune de subir de tels désagréments directement imputables à l'absence d'anticipation de l'industriel alors même que les faits météorologiques étaient prévus et connus ! Il convient de rappeler que pour la commune ce stockage est temporaire, en attendant une solution de valorisation, qui peine à venir faute d'un investissement suffisamment sérieux du professionnel.

Les services municipaux ont immédiatement réagi dès ce lundi matin, pour contrôler les équipements extérieurs des écoles et bâtiments municipaux et ont procédé aux nettoyages nécessaires afin d'accueillir les enfants et administrés dans les meilleures conditions possibles.

Non seulement cet épisode ne doit plus jamais se produire mais la position du Maire va considérablement se durcir, le temps du dialogue vain est révolu et nous réclamons des résultats.

Monsieur le Maire exige de l'industriel des mesures immédiates :

- Traitement des bassins responsables des envols de poussières par la technique dite de « l'encroûtage », procédé par lequel le sol est durci afin de supprimer la poussière
- Le nettoyage des zones polluées à la charge de l'industriel
- La mise en place d'une astreinte au service des administrés 7 jours sur 7

Dans l'attente de la présentation du plan d'action de la commune dans les prochaines semaines pour un avenir responsable et durable du site intitulé « NON à Boue Bel Air », le Maire se rendra personnellement sur le site pour constater les mesures mises en œuvre.

Soucieux de la défense de l'intérêt des boucains plutôt que d'un chantage à l'emploi, Richard Mallié va porter plainte dans la journée au nom de la commune contre l'industriel pour pollution.

Hôtel de Ville – 13320 BOUC BEL AIR- Tél. : 04.42.94.93.33 – Fax : 04.42.22.54.34
Email : m.lemaire@boucbelair.fr – site : www.boucbelair.fr